



COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

Téléphone : 890-8099

Télécopieur : 412-7302

Le 29 octobre 2019

Docteur Fabrice Brunet
Président-directeur général
Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Objet : Avis du conseil multidisciplinaire au président-directeur général concernant la pratique professionnelle des technologues en imagerie médicale du domaine de la médecine nucléaire du CHUM au cœur d'une pratique collaborative

Docteur Brunet,

En réponse au mandat que vous avez confié au comité exécutif du conseil multidisciplinaire visant à faire un état de situation sur la pratique professionnelle de ses membres au cœur d'une pratique collaborative, celui-ci a entamé une tournée à cet effet auprès de ses membres en juin dernier.

Les objectifs ciblés par la démarche sont les suivants :

- Effectuer un état de situation par le portrait SERGIP (soins, enseignement, recherche, gestion, innovation et partenariat patient);
- Identifier les écarts présents ainsi que des pistes de solutions associées;
- Émettre un avis et recommander des moyens ou actions permettant aux membres du CM d'exercer leur profession de façon optimale.

L'équipe du Service de médecine nucléaire a ainsi été rencontrée le 9 septembre dernier par le comité exécutif du conseil multidisciplinaire et la Direction des services multidisciplinaires.

Nous vous soumettons ici notre avis à l'égard de la pratique professionnelle des technologues en médecine nucléaire du CHUM.

Considérant que :

- La mission du CHUM est de soigner et guérir les patients adultes, en plus d'améliorer la santé de la population adulte et vieillissante grâce à nos expertises uniques et nos innovations;
- Le CHUM a une vocation de soins, de recherche, d'enseignement, de promotion de la santé ainsi que d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé;
- Plusieurs actions permettent au CHUM de concrétiser cette mission, dont :
 - Prodiger les meilleurs soins spécialisés et surspécialisés pour l'ensemble de la population;

- Identifier les besoins des patients et développer des solutions novatrices grâce à la recherche;
- Participer activement au développement de la pratique des futurs professionnels de la santé et des intervenants du réseau et transmettre ses connaissances et son savoir-faire à la population et à nos patients;
- Promouvoir la santé et le mieux-être;
- Évaluer et améliorer les méthodes d'intervention en santé en place;
- Le CHUM est un établissement universitaire, un lieu de connaissances et de transfert du savoir, d'innovation, de technologies et de pratiques de pointe, mais il est aussi un milieu humain;
- Les indicateurs de performance en vigueur dans les services et départements cliniques servant de base comparative inter-établissements, la prestation de soins à la clientèle est fortement privilégiée au détriment d'autres activités non thérapeutiques pourtant essentielles à un centre hospitalier universitaire, tels que le développement de la pratique professionnelle, l'enseignement, la recherche et l'innovation.

En ce qui a trait plus particulièrement au service de médecine nucléaire :

- 31.6 ETC sont attirés au service de médecine nucléaire;
- Les technologues en imagerie médicale du domaine de la médecine nucléaire du CHUM mettent en lumière que :
 - La performance du service est liée au financement à l'activité et la structure actuellement en place ne permet pas l'intégration de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement;
 - En tant que centre hospitalier universitaire, le Service de médecine nucléaire devrait être un chef de file dans le domaine de la recherche. Cependant, l'arrimage entre les plages cliniques et celles de la recherche demeure difficile considérant le point ci-dessus;
 - Lors de projets de recherche à caractère principalement médical, les professionnels sont peu sollicités. Qu'ils soient impliqués ou non dans les projets de recherche, ils ne voient que très rarement leurs retombées, ce qui les garde à l'écart et les freine dans leur implication potentielle à divers projets;
 - La réalisation d'exams spécialisés constitue un défi pour les professionnels nouvellement en poste, ceux-ci devant utiliser des isotopes avec lesquels ils sont peu familiers;
 - Malgré un travail constant pour réduire les listes d'attente, celles-ci demeurent importantes et contribuent au sentiment de surcharge exprimé;
 - Les professionnels se sentent peu impliqués en ce qui concerne l'arrimage de leur pratique professionnelle avec celle de l'équipe médicale;
 - Le temps accordé à la formation continue est jugé insuffisant par les professionnels qui doivent répondre à une clientèle complexe;
 - Avec la taille et la complexité du service, les professionnels considèrent qu'une augmentation du nombre de technologues et de coordonnateurs techniques serait à envisager afin que l'équipe s'acquitte pleinement de ses responsabilités professionnelles, permettant la réalisation de la mission du CHUM;

- Les professionnels de ce secteur observent un manque de fluidité dans le parcours patient, entraînant notamment des pertes de temps.

Le conseil multidisciplinaire est d'avis que :

- Une intégration des professionnels dans les projets de recherche favoriserait la mobilisation du personnel et permettrait d'accroître leur participation afin de répondre à la mission du CHUM;
- La réalisation d'un projet de recherche devrait inclure les professionnels à toutes les étapes de celui-ci. De plus, ils devraient pouvoir bénéficier des retombées de leur implication;
- Un responsable de la recherche soit identifié afin de coordonner l'ensemble des projets et en assurer la cohérence;
- Une valorisation et une reconnaissance officielle du temps accordé au développement de la pratique, à l'enseignement, à la recherche et à l'innovation est une nécessité eu égard à la mission du CHUM, au même titre que la prestation de soins et de services;
- Dans un but d'amélioration de la pratique professionnelle et afin de répondre à la complexité de la clientèle, le temps accordé à la formation continue devrait être bonifié;
- Les travaux de révision des listes d'attentes soient poursuivis;
- L'ajout de postes de technologues en imagerie médicale du domaine de la médecine nucléaire soit envisagé ainsi que l'ajout d'un poste de coordonnateur technique;
- Une bonification de l'offre de services de soir favoriserait une utilisation optimale des appareils et permettrait de dégager du temps destiné à la recherche;
- Un meilleur arrimage des pratiques médicale et professionnelle optimiserait la collaboration interprofessionnelle;
- Une révision des trajectoires de la clientèle ambulatoire serait à effectuer pour augmenter l'efficacité du service.

En terminant, soyez assurés que notre avis s'inscrit dans une démarche de collaboration et que le comité exécutif du conseil multidisciplinaire se rend disponible pour échanger avec vous concernant le contenu de celui-ci.

Veuillez agréer, Docteur Brunet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Gabriel Seyer
Président du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CHUM

c.c. Mme Geneviève Fortier, présidente du conseil d'administration, CHUM
M. Martin Demers, directeur, Direction des services multidisciplinaires
Mme Amanda Jean-Gilles, coordonnatrice administrative, imagerie médicale
M. Pierre Prévost, chef de service, médecine nucléaire et électrophysiologie médicale